

Prodroner

ECOLE DE PILOTAGE DE DRONE

Droner Starter -

Exploiter un drone dans un cadre professionnel

Programme détaillé de la formation

Durée : 24 h sur 3 jours en présentiel

04.65.84.00.36 

contact@prodroner.fr 

www.prodroner.fr

N° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 84420294542

Formation préparant à la certification RS6982 :

Exploiter un drone dans un cadre professionnel

Date d'enregistrement : 18-12-2024

Organisme certificateur : Drony

Objectifs pédagogiques

Préparer une mission professionnelle en tenant compte de la réglementation, des autorisations nécessaires et des conditions extérieures.

Préparer le drone en contrôlant son état, ses réglages et ses systèmes de sécurité.

Télépiloter en situation normale en réalisant les manœuvres nécessaires à la mission avec maîtrise et sécurité.

Gérer une situation anormale en appliquant les procédures d'urgence adaptées.

Public visé

- Personnes souhaitant devenir télépilote de drone dans un cadre professionnel.
- Professionnels souhaitant intégrer l'utilisation du drone à leur activité ou ajouter une nouvelle compétence à leur offre.
- Salariés, indépendants, demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion disposant d'un projet professionnel cohérent.
- Télépilotes débutants ou intermédiaires souhaitant acquérir des bases solides en préparation de mission et en pilotage.

Références

- Formation préparant à la certification RS6982 « Exploiter un drone dans un cadre professionnel », enregistrée au Répertoire spécifique de France compétences
- Centre de formation certifié Qualiopi dans la catégorie d'action : actions de formation
- Référencement dans le réseau Carif-Oref
- Eligible au CPF (Mon Compte Formation), par les organismes d'aide à la formation (OPCO : Agefiph, Atlas, FAFCIEC, AFDAS, etc.) et par France Travail (AIF)



Programme de formation

L'ensemble de la formation est rythmé par l'alternance de sessions théoriques et de sessions pratiques

Le déroulé des journées peut être modifié en fonction de la météo et de l'avancement du programme de formation. Un temps d'échange avec le formateur est réservé en fin de journée pour les sujets sur lesquels les élèves rencontreraient des difficultés.

Jour 1 - Préparation de mission :

- Découverte de l'environnement professionnel du drone.
- Cadre réglementaire applicable à une mission.
- Démarches, accords et autorisations nécessaires.
- Lecture des cartes et informations aéronautiques.
- Prise en compte des conditions météorologiques.
- Analyse de l'environnement, des obstacles et des tiers.
- Définition des zones de vol, de décollage et de sécurité.
- Préparation d'une mission à partir d'un cas professionnel.

Jour 2 - Préparation du drone et pilotage :

- Evaluation quotidienne
- Présentation des composants et technologies embarquées.
- Vérification générale du drone, des hélices, des batteries et des accessoires.
- Contrôle des mises à jour, messages d'erreur et systèmes de sécurité.
- Réglage des limites de hauteur, de distance et du retour automatique.
- Vérification du positionnement satellitaire et de la télémétrie.
- Mise en route, décollage, maintien de position et atterrissage.
- Exercices de pilotage à vue.
- Trajectoires, changements d'axe, variations d'altitude et mouvements combinés.

Jour 3 :

- Evaluation quotidienne
- Exercices de pilotage avancé et mouvements complexes.
- Utilisation des principaux modes de vol assistés et automatisés.
- Gestion d'une perte du retour vidéo.
- Déclenchement et maîtrise d'un retour d'urgence ou automatique.
- Application des procédures de sécurité et d'urgence.
- Atterrissage de précision au sol ou à la main.
- Briefing, débriefing et compte rendu de mission.
- Préparation aux épreuves de la certification RS6982.

Equipements et moyens pédagogiques

- La formation en présentiel alterne des phases théoriques, des démonstrations, des études de cas et des exercices pratiques.
- La formation et le suivi sont assurés par un formateur professionnel salarié, télépilote en activité et spécialiste technique et pédagogique.
- Un support de formation papier est remis à chaque participant.
- Le formateur organise les journées et veille à l'application des règles de sécurité.
- Des salles de cours et des espaces d'entraînement sont disponibles pour les exercices en extérieur.
- Des drones légers d'entraînement et des drones professionnels sont mis à disposition.
- Des radiocommandes, logiciels et interfaces de préparation et de gestion des vols sont utilisés pendant la formation.
- Des feuilles d'émargement signées par les participants et contresignées par le formateur assurent le suivi de la formation.

Tarifs

Formation Droner Starter 1650 €

TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts

Frais administratifs liés aux épreuves de la certification RS6982 inclus.

Prérequis et adaptation au public

Avoir 16 ans révolus, savoir lire, écrire et s'exprimer en français. Exercer une activité dans laquelle le drone constitue une compétence complémentaire ou disposer d'un projet professionnel cohérent nécessitant son utilisation.

L'admission est réalisée après un entretien permettant de vérifier le projet, les prérequis et les éventuels besoins d'adaptation. L'attestation OPEN A1/A3, ou une attestation réglementaire de niveau supérieur, doit être obtenue avant le passage des épreuves de certification. Elle n'est pas obligatoire pour commencer la formation et peut être obtenue gratuitement en ligne, en autonomie et en dehors des 24 heures de formation.

Les exercices pratiques sont réalisés individuellement et adaptés à la progression de chaque participant, sans modifier le programme ni les objectifs de certification.

Déroulé de la formation

- 24 heures de formation en présentiel réparties sur 3 jours consécutifs, de 8 h 30 à 17 h 30, avec une heure de pause par journée.
- Alternance d'apports théoriques, de démonstrations, d'études de cas et d'exercices pratiques de télépilotage.
- Évaluation réalisée en présentiel selon les modalités de la certification RS6982.

Modalités d'évaluation

- Étude de cas et QCM de 20 questions portant sur la préparation d'une mission d'inspection de toiture sur un bâtiment enclavé situé en agglomération, à proximité d'un aéroport. Durée : 30 minutes. Validation à partir de 15 bonnes réponses sur 20.
- Mise en situation A : préparation du matériel pour une mission complexe, comprenant la vérification de l'état de l'aéronef et la réalisation des réglages. Durée maximale : 15 minutes. Tous les éléments de la liste de contrôle doivent être validés.
- • Mise en situation B : examen pratique de télépilotage en situation normale et anormale dans le cadre de la réglementation européenne applicable aux aéronefs sans équipage à bord. Durée : 45 minutes.
- Entretien oral : discussion avec l'examineur à partir de l'un des quatre thèmes principaux de l'activité drone, sélectionné par tirage au sort. Durée : 10 minutes. Lors de l'entretien oral, trois bonnes réponses sont attendues.

La certification RS6982 est délivrée par DRONY lorsque les critères prévus par le référentiel d'évaluation sont satisfaits.

Les examens réglementaires OPEN A1/A3, OPEN A2 et CATS sont distincts de la certification RS6982.

À l'issue de la formation, Prodroner remet une attestation de fin de formation. La certification RS6982 est délivrée séparément par DRONY après validation des épreuves.

Facturation

30 % d'acompte (495 €) lors de la confirmation de la réservation, paiement du restant dû à terme de la formation. Possibilité de régler en 3 fois sans frais.

Délais d'accès

Pour une inscription par CPF, un délai minimal de 11 jours ouvrés s'applique. En financement personnel, l'entrée est possible sous 48 heures. Pour les autres financements, le délai dépend des disponibilités et du délai de traitement du dossier (environ 1 mois pour les OPCO).

Informations pratiques

Lieux de formation :

16 centres de formation répartis en région Rhône-Alpes, dans le Sud-Est et le Grand Est

Le lieu de formation peut varier en fonction de la disponibilité des salles (+/- 20 km), et sera confirmé par mail une semaine avant l'entrée en formation.

Le lieu de formation est adapté aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le référent handicap (Gautier VELTRI) le cas échéant.

Contact inscription :

Gautier Veltri, SAS GAUVEL (Prodroner)
Instructeur télépilote
Responsable formation

49 rue Charles de Gaulle
Créa Cowork
42000 Saint-Étienne

[+33 \(0\)4 65 84 00 36](tel:+330465840036)

contact@prodroner.fr

www.prodroner.fr

